



INSTITUT  
DE LA STATISTIQUE  
DU QUÉBEC

[www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

## TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION

### Rémunération des salariés

État et évolution comparés

2011

*Faits saillants*



## COMPARAISON DE RÉMUNÉRATION ET MARCHÉ DU TRAVAIL

- ❑ Le rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés*<sup>1</sup> de l'ISQ porte sur la comparaison de la rémunération globale des salariés syndiqués de l'administration québécoise avec celle des autres salariés du marché du travail québécois.
- ❑ L'administration québécoise comprend les employés de la fonction publique ainsi que ceux des réseaux de l'éducation et de la santé et des services sociaux.
- ❑ Les autres salariés québécois sont employés dans les secteurs privé et « autre public ». Ce dernier comprend les entreprises à caractère public des trois paliers de gouvernement au Québec, les universités ainsi que les administrations fédérale et municipale. Des résultats détaillés sont fournis pour chacune des composantes de ce secteur.
- ❑ La comparaison est également effectuée selon le facteur de syndicalisation pour l'ensemble des autres salariés québécois et ceux du secteur privé.
- ❑ Les résultats de la rémunération globale sont obtenus selon la méthode des débours qui considère les coûts de l'employeur pour une année donnée. La rémunération globale comprend trois composantes principales<sup>2</sup> : les salaires, les avantages sociaux et les heures de présence au travail (les heures régulières moins les heures chômées payées).
- ❑ La comparaison est effectuée à partir des salaires de 2011 et porte sur les entreprises de 200 employés et plus. Dans le cas des municipalités, elle considère celles de 25 000 habitants et plus, qui comptent généralement au moins 200 employés.
- ❑ L'examen de 76 emplois repères répartis dans cinq catégories d'emplois permet de prendre en compte près d'un salarié régulier à temps plein de l'administration québécoise sur trois. Une part importante des salariés de l'administration québécoise occupent des emplois n'ayant pas de point de comparaison directe et pertinente sur le marché du travail québécois, comme les infirmières et les enseignants. Lorsque seuls les emplois vraiment comparables sont pris en compte, la couverture passe à près de 100 %.

1. L'édition 2011 du rapport est disponible sur le site de l'Institut; elle contient les données détaillées de la comparaison par emploi repère, une section sur les principaux résultats et une autre sur la méthodologie.
2. Certains coûts de la rémunération globale ne sont pas pris en compte dans le cadre de la comparaison, comme ceux reliés à la rémunération variable et à la sécurité d'emploi.

### Marché du travail au Québec et grands secteurs de comparaison

| Administration québécoise                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Autres salariés québécois (ASQ) <sup>1</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | Secteur privé <sup>2</sup>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | Secteur « autre public »                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonction publique                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères</li> <li>- Organismes gouvernementaux<sup>3</sup></li> <li>- Fonds spéciaux</li> </ul> </li> <li>• Éducation                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commissions scolaires</li> <li>- Cégeps</li> </ul> </li> <li>• Santé et services sociaux                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agences de la santé et des services sociaux</li> <li>- Centres hospitaliers</li> <li>- Centres d'hébergement (CHSLD)</li> <li>- Centres de réadaptation</li> <li>- Centres locaux de services communautaires</li> <li>- Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse</li> </ul> </li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mines</li> <li>- Manufacturier</li> <li>- Transport et entreposage</li> <li>- Communications</li> <li>- Commerce de gros et de détail</li> <li>- Finance, assurances et immobilier</li> <li>- Services aux entreprises</li> <li>- Hébergement et restauration</li> <li>- Autres services</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises provinciales (sociétés d'État et autres)</li> <li>- Administration fédérale au Québec</li> <li>- Entreprises fédérales au Québec</li> <li>- Universités</li> <li>- Administrations municipales</li> <li>- Entreprises locales</li> </ul> |

1. Pour la comparaison, la rémunération des autres salariés québécois et celle du secteur privé sont également analysées selon le statut de syndicalisation des salariés.
2. Sont exclus : l'agriculture et les services relatifs à l'agriculture, l'exploitation forestière et les services forestiers, la pêche et le piégeage ainsi que la construction.
3. Ne comprend pas les organismes gouvernementaux à caractère industriel et commercial.

## Retard salarial de l'administration québécoise face à tous les secteurs

- Le salaire des employés de l'administration québécoise est en retard de 11,3 % par rapport à celui de l'ensemble des autres salariés québécois et de 8,3 % face à celui des salariés du secteur privé.
- Les retards sont supérieurs à 12 % dans la comparaison avec les syndiqués de même qu'avec le secteur « autre public » et trois de ses composantes. Le retard le plus marqué est observé par rapport aux « entreprises publiques » (– 20,9 %). À l'opposé, c'est dans la comparaison avec le secteur privé non syndiqué que le retard le moins important est noté (– 4,8 %).

## Rémunération globale : retard face aux autres salariés québécois et aux syndiqués...

- L'administration québécoise affiche un retard de 6,1 % face à l'ensemble des autres salariés québécois sur le plan de la rémunération globale.
- Un retard est également noté par rapport au secteur « autre public » (– 23,0 %) et toutes ses composantes ainsi que face aux syndiqués (autres salariés québécois et secteur privé).

## ... mais parité avec le secteur privé et avance vis-à-vis des non-syndiqués

- La rémunération globale des employés de l'administration québécoise est à parité avec celle des employés du secteur privé.
- Des avances sont observées par rapport aux non-syndiqués, soit de 6,2 % dans la comparaison avec l'ensemble des autres salariés québécois non syndiqués et de 7,3 % face aux non syndiqués du secteur privé.

### Comparaison de la rémunération, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (écarts en %)

|                                         | Salaire | Rémunération globale |
|-----------------------------------------|---------|----------------------|
| Autres salariés québécois               | – 11,3  | – 6,1                |
| Autres salariés québécois syndiqués     | – 16,0  | – 18,7               |
| Autres salariés québécois non syndiqués | – 5,2   | 6,2                  |
| Privé                                   | – 8,3   | =                    |
| Privé syndiqué                          | – 12,7  | – 9,4                |
| Privé non syndiqué                      | – 4,8   | 7,3                  |
| « Autre public »                        | – 17,7  | – 23,0               |
| Administration municipale               | – 16,1  | – 29,2               |
| « Entreprises publiques »               | – 20,9  | – 30,8               |
| Universitaire                           | – 7,7   | – 8,3                |
| Administration fédérale                 | – 18,5  | – 18,5               |

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

## COMPARAISON SELON LES EMPLOIS ET LES CATÉGORIES

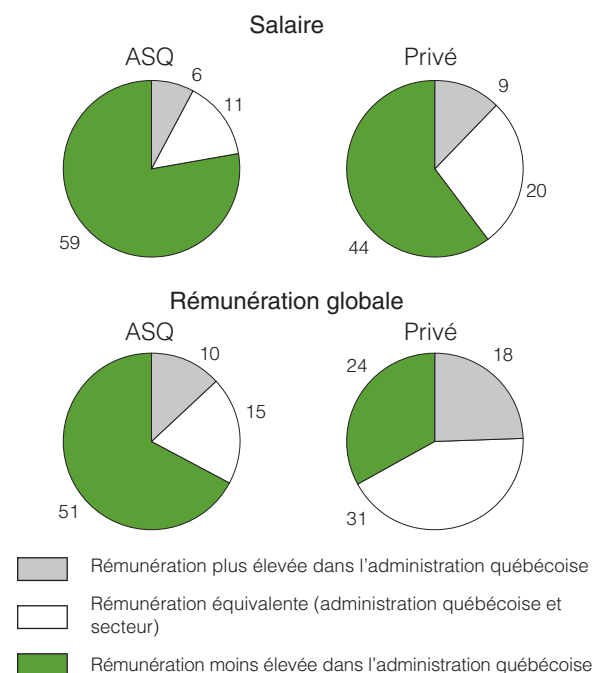
### Salaire : beaucoup d'emplois en retard

- Pour plus des trois quarts des emplois et de l'effectif, l'administration québécoise affiche un retard salarial face aux autres salariés québécois.
- L'administration québécoise accuse un retard salarial vis-à-vis du secteur privé pour 60 % des emplois et de l'effectif.

### Rémunération globale : résultats plus partagés

- En ce qui concerne la rémunération globale, plus des deux tiers des emplois, qui regroupent 57 % de l'effectif, montrent un retard de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois.
- La parité de l'administration québécoise avec le secteur privé est constatée pour 42 % des emplois couvrant le tiers (33 %) de l'effectif.

Répartition des emplois selon le statut de comparaison (nombre d'emplois)



Comparaison de la rémunération selon les catégories d'emplois (écarts en %)

|                     | ASQ     |                      | Privé   |                      |
|---------------------|---------|----------------------|---------|----------------------|
|                     | Salaire | Rémunération globale | Salaire | Rémunération globale |
| Professionnels      | -12,9   | -7,6                 | -10,9   | =                    |
| Techniciens         | -14,0   | -7,4                 | -11,0   | =                    |
| Employés de bureau  | -11,8   | -7,1                 | -7,7    | =                    |
| Employés de service | =       | 9,1                  | =       | 13,5                 |
| Ouvriers            | -27,8   | -28,3                | -28,9   | -24,1                |

- Rémunération plus élevée dans l'administration québécoise
- Rémunération équivalente (administration québécoise et secteur)
- Rémunération moins élevée dans l'administration québécoise

### Catégories d'emplois : retards fréquents sur le plan salarial ...

- Quatre catégories d'emplois sur cinq accusent un retard salarial de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois; la parité est toutefois notée chez les employés de service. Sur le plan salarial, la situation est identique dans le secteur privé.

### ... mais statuts différents pour la rémunération globale

- Sur le plan de la rémunération globale, quatre catégories d'emplois montrent un retard de l'administration québécoise sur les autres salariés québécois, une avance étant notée chez les employés de service.
- Dans la comparaison entre l'administration québécoise et le secteur privé, trois catégories d'emplois affichent la parité; les employés de service sont en avance alors que les ouvriers sont en retard.

## Maximums normaux de l'administration québécoise en retard

- ❑ Les maximums normaux des échelles salariales de l'administration québécoise sont moins élevés que ceux de l'ensemble des autres salariés québécois et du secteur privé dans les trois catégories d'emplois considérées; cela révèle un potentiel salarial inférieur.
- ❑ Les maximums normaux de l'administration québécoise sont en retard face à ceux de tous les autres secteurs de comparaison dans les catégories « Techniciens » et « Employés de bureau ». Chez les professionnels, un retard est noté dans la comparaison avec tous les secteurs, à l'exception de celle avec le secteur privé syndiqué où la parité est observée.
- ❑ Les professionnels de l'administration québécoise sont, dans leur échelle salariale, à une position similaire à celle qu'occupent leurs homologues de cinq secteurs comparés. Ils sont moins avancés que les professionnels de trois secteurs (ASQ, administration municipale et « entreprises publiques ») et plus avancés que ceux de trois secteurs (ASQ syndiqués, secteur universitaire et administration fédérale). Par ailleurs, dans presque toutes les comparaisons, la situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan du maximum normal que sur celui du salaire.
- ❑ Pour leur part, les techniciens de l'administration québécoise sont plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues de huit des secteurs

comparés, moins avancés dans un seul cas et à parité dans les deux autres comparaisons. La situation de l'administration québécoise est meilleure sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux dans la comparaison avec quatre secteurs, alors que le contraire n'est observé qu'une seule fois; aucune différence significative n'est notée à cet égard vis-à-vis de six secteurs.

- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise sont généralement plus avancés dans leur échelle salariale que leurs homologues des autres secteurs. Ils affichent donc une meilleure situation comparative sur le plan des salaires que sur celui des maximums normaux vis-à-vis de la plupart des secteurs.
- ❑ Les employés de bureau de l'administration québécoise et ceux des « entreprises publiques » occupent une position semblable dans leur échelle salariale. De plus, il n'y a pas de différence significative entre les écarts constatés sur le plan du maximum normal et sur celui du salaire.
- ❑ Environ 63 % des professionnels, 48 % des techniciens et 36 % des employés de bureau du secteur privé rémunérés selon une échelle salariale bénéficient d'un maximum au mérite. Par contre, les échelles salariales de l'administration québécoise ne comportent pas de tels maximums.

### Comparaison des échelles salariales

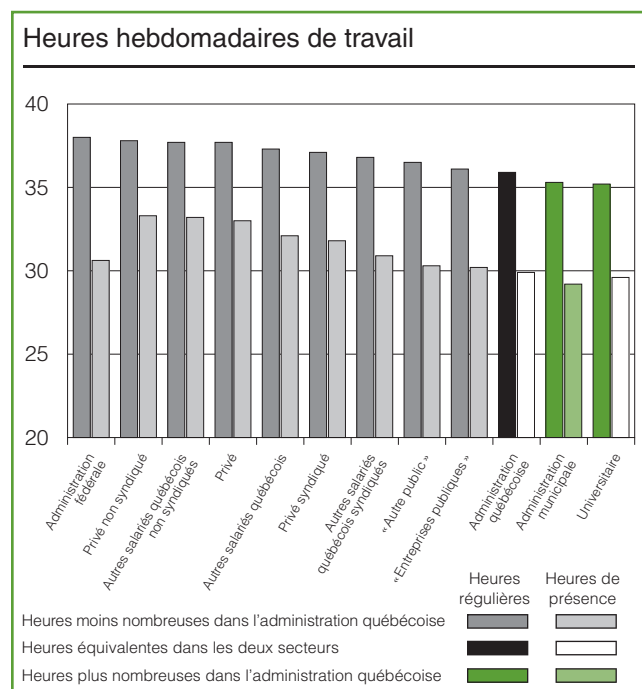
|                    | Administration québécoise   |                         | Autres salariés québécois |                            |                         | Secteur privé  |                            |                         |
|--------------------|-----------------------------|-------------------------|---------------------------|----------------------------|-------------------------|----------------|----------------------------|-------------------------|
|                    | Maximum normal <sup>1</sup> | Position dans l'échelle | Maximum normal            | Écart des maximums normaux | Position dans l'échelle | Maximum normal | Écart des maximums normaux | Position dans l'échelle |
|                    | \$                          | %                       | \$                        | %                          | %                       | \$             | %                          | %                       |
| Professionnels     | 72 885                      | 73,7                    | 80 717                    | -10,7                      | 76,3                    | 78 321         | -7,5                       | 77,0*                   |
| Techniciens        | 48 856                      | 85,2                    | 56 278                    | -15,2                      | 78,9                    | 55 782         | -14,2                      | 77,7                    |
| Employés de bureau | 37 440                      | 92,8                    | 43 849                    | -17,1                      | 73,0                    | 42 819         | -14,4                      | 69,2                    |

\* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur)

1. Les maximums normaux correspondent à la moyenne de ceux de l'ensemble des emplois utilisables dans la comparaison de l'administration québécoise avec les autres salariés québécois.

## Administration québécoise et autres salariés québécois : coûts totaux similaires

- L'administration québécoise dépense plus pour l'ensemble des avantages sociaux et des heures chômées payées (40,2% du salaire) que dans le secteur privé et chez les non-syndiqués. Les coûts sont similaires à ceux notés chez les autres salariés québécois, dans le secteur privé syndiqué et dans le secteur universitaire. Par contre, ils sont inférieurs à ceux observés chez les ASQ syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et trois de ses quatre composantes.
- Les régimes de retraite coûtent moins cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois et les syndiqués ainsi que dans le secteur « autre public » et ses composantes, mais plus cher que chez les non-syndiqués et le secteur privé. Quant aux régimes d'assurance, l'administration québécoise dépense moins que tous les secteurs comparés.
- Les heures chômées payées coûtent plus cher dans l'administration québécoise que chez les autres salariés québécois et dans le secteur privé (syndiqué ou non), de même que dans les secteurs « entreprises publiques » et universitaire. Cependant, les coûts y sont moindres que ceux notés dans le secteur « autre public » et ses deux autres composantes.



## Débours pour les principaux regroupements d'avantages sociaux et les heures chômées payées (en % du salaire)

|                                         | Régime de retraite | Assurances | Heures chômées payées | Total des débours |
|-----------------------------------------|--------------------|------------|-----------------------|-------------------|
| Administration québécoise               | 6,7                | 3,6        | 16,8                  | 40,2              |
| Autres salariés québécois               | 8,8                | 4,7        | 14,3                  | 40,3              |
| Autres salariés québécois syndiqués     | 12,0               | 4,8        | 16,2                  | 45,6              |
| Autres salariés québécois non syndiqués | 5,2                | 4,5        | 12,2                  | 34,2              |
| Privé                                   | 5,8                | 4,9        | 12,8                  | 35,8              |
| Privé syndiqué                          | 8,1                | 6,2        | 14,3                  | 41,7              |
| Privé non syndiqué                      | 4,8                | 4,6        | 12,0                  | 33,6              |
| « Autre public »                        | 13,8               | 4,6        | 17,1                  | 47,8              |
| Administration municipale               | 16,9               | 4,3        | 17,5                  | 52,0              |
| « Entreprises publiques »               | 17,4               | 4,5        | 16,4                  | 50,5              |
| Universitaire                           | 8,4                | 4,0        | 15,8                  | 39,8              |
| Administration fédérale                 | 11,0               | 5,2        | 18,3                  | 46,9              |

- Débours plus élevés dans l'administration québécoise
- Débours équivalents (administration québécoise et secteur)
- Débours moins élevés dans l'administration québécoise

## Semaine de travail de l'administration québécoise plus courte que celle des autres salariés québécois

- La semaine régulière de travail est plus courte dans l'administration québécoise que dans la plupart des secteurs comparés, mais plus longue que celles de l'administration municipale et du secteur universitaire.
- Les mêmes constats sont faits au chapitre des heures de présence au travail sauf dans la comparaison avec le secteur universitaire dont les heures de présence au travail sont équivalentes à celles de l'administration québécoise.
- L'administration fédérale affiche les heures régulières les plus nombreuses, alors que le secteur universitaire présente le nombre le moins élevé.

## ÉVOLUTION DE LA COMPARAISON

Comparaison des écarts de rémunération de 2011 et 2010 et des écarts salariaux de 2011 et 2007<sup>1</sup>, administration québécoise par rapport aux secteurs du marché du travail (en %)

| Secteurs                                | Écarts salariaux |       |                 |       |       |                 | Écarts de rémunération globale |       |                 |
|-----------------------------------------|------------------|-------|-----------------|-------|-------|-----------------|--------------------------------|-------|-----------------|
|                                         | 2011             | 2010  | Statut          | 2011  | 2007  | Statut          | 2011                           | 2010  | Statut          |
|                                         | %                | %     |                 | %     | %     |                 | %                              | %     |                 |
| Autres salariés québécois               | -11,3            | -10,4 | Stabilité       | -11,3 | -9,4  | Stabilité       | -6,1                           | -5,6  | Stabilité       |
| Privé                                   | -8,3             | -7,0  | Stabilité       | -8,3  | -7,8  | Stabilité       | 2,2*                           | 2,3*  | Stabilité       |
| « Autre public »                        | -17,7            | -16,7 | Affaiblissement | -17,7 | -14,0 | Affaiblissement | -23,0                          | -22,2 | Stabilité       |
| Administration municipale               | -16,1            | -16,3 | Stabilité       | ..    | ..    |                 | -29,2                          | -29,6 | Stabilité       |
| « Entreprises publiques »               | -20,9            | -17,2 | Affaiblissement | ..    | ..    |                 | -30,8                          | -27,0 | Affaiblissement |
| Universitaire                           | -7,7             | -8,0  | Stabilité       | ..    | ..    |                 | -8,3                           | -10,2 | Amélioration    |
| Administration fédérale                 | -18,5            | -18,2 | Affaiblissement | ..    | ..    |                 | -18,5                          | -18,3 | Affaiblissement |
| Secteurs et syndicalisation             |                  |       |                 |       |       |                 |                                |       |                 |
| Autres salariés québécois syndiqués     | -16,0            | -15,4 | Stabilité       | -16,0 | -13,8 | Stabilité       | -18,7                          | -18,3 | Stabilité       |
| Autres salariés québécois non syndiqués | -5,2             | -3,5  | Affaiblissement | -5,2  | -1,4* | Affaiblissement | 6,2                            | 6,9   | Stabilité       |
| Privé syndiqué                          | -12,7            | -13,4 | Stabilité       | ..    | ..    |                 | -9,4                           | -11,5 | Stabilité       |
| Privé non syndiqué                      | -4,8             | -3,2  | Affaiblissement | ..    | ..    |                 | 7,3                            | 7,8   | Stabilité       |

\* Indique la parité des deux secteurs (administration québécoise et secteur)

.. Donnée non disponible

1. Une nouvelle série de données s'est amorcée avec le rapport 2007, permettant ainsi l'analyse de l'évolution des écarts sur une plus longue période. Cependant, ces résultats sont présentés pour les secteurs de comparaison pour lesquels les résultats couvrent la totalité de l'échantillon.

Amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise

Stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise

Affaiblissement de la situation comparative de l'administration québécoise

### Comparaison salariale et de rémunération globale : stabilité de la situation comparative de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois

- Entre 2010 et 2011, la situation comparative de l'administration québécoise par rapport aux autres salariés québécois est demeurée stable sur le plan salarial. Le même constat est fait dans la comparaison avec cinq des neuf autres secteurs.
- Pour la même période, la situation comparative de l'administration québécoise s'est affaiblie sur le plan salarial par rapport au secteur « autre public » avec une différence d'écart de -1,0 point de pourcentage, et deux de ses sous-secteurs, soit les « entreprises publiques » (-3,7 points de pourcentage) et l'administration fédérale (-0,3 point de pourcentage). Un constat semblable est fait vis-à-vis des non-syndiqués (-1,7 point de pourcentage) et du secteur privé non syndiqué (-1,6 point de pourcentage).

- De 2007 à 2011, la situation comparative du salaire de l'administration québécoise demeure stable face à l'ensemble des autres salariés québécois, au secteur privé et aux autres salariés québécois syndiqués. Par contre, un affaiblissement est noté dans la comparaison avec le secteur « autre public » et les salariés non syndiqués (respectivement -3,7 et -3,8 points de pourcentage).
- Sur le plan de la rémunération globale, la situation comparative de l'administration québécoise est également demeurée stable entre 2010 et 2011 face à l'ensemble des autres salariés québécois, au secteur privé ainsi qu'à six autres secteurs. Dans la comparaison avec les « entreprises publiques » et l'administration fédérale, la situation comparative de l'administration québécoise s'affaiblit, avec des différences d'écarts respectives de -3,8 et de -0,2 points de pourcentage. Par contre, dans la comparaison avec le secteur universitaire, il y a amélioration de la situation comparative de l'administration québécoise (1,9 point de pourcentage).

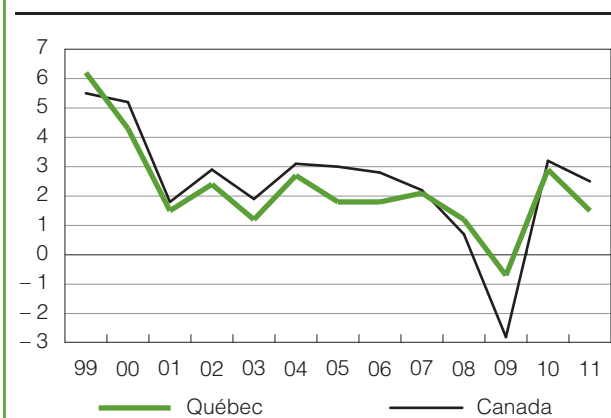
## Économie du Québec : croissance plus faible que prévue

- La progression de l'économie a atteint 2,9 % en 2010. Au premier semestre de 2011, le produit intérieur brut (PIB) réel du Québec augmente de 1,5 %, une croissance quelque peu ralentie. En effet, l'économie s'est accrue de 0,8 % au premier trimestre 2011, alors qu'elle a reculé de 0,2 % au deuxième trimestre. La crise sur les dettes souveraines des pays européens et les finances publiques américaines en mauvais état se sont répercutées sur l'économie canadienne et par conséquent sur l'économie québécoise.
- La croissance de 2011 est appuyée par les dépenses personnelles en biens et services de consommation, l'investissement en capital fixe et les investissements en machines et matériel des administrations publiques et des entreprises. La croissance est toutefois ralentie par le solde du commerce extérieur qui est déficitaire en raison d'un dollar fort et par l'économie américaine qui tarde à reprendre. Les analystes s'attendent à une croissance revue à la baisse pour 2011 de même que pour 2012. La production est surtout appuyée par les dépenses de consommation et les investissements des entreprises qui sont également révisés à la baisse.

## La demande intérieure continue de croître

- Les dépenses de consommation reprennent le chemin de la progression en 2010 (+3,7 %). Cependant, cette tendance ne perdure pas puisque ces dépenses progressent à un rythme moins rapide, de 2,1 % pour le premier semestre de 2011 en regard de la même période de 2010. Les analystes prévoient une croissance en 2012 en deçà de celle de 2010.
- Les investissements au premier semestre de 2011 (+7,8 %) continuent de croître à un rythme accéléré qui était déjà amorcé en 2010 (+9,0 %). Ce bond s'explique par l'apport des investissements en machines et matériel provenant d'une part des administrations publiques et d'autre part des entreprises. Les analystes anticipent une forte montée des investissements des entreprises en 2011 puis une décélération en 2012.
- Les dépenses publiques courantes augmentent de 1,7 % en 2010. Celles-ci continuent à progresser de 1,5 % au premier semestre 2011. Les analystes prévoient une progression se situant entre 1,5 % et 2,4 % en 2011 et une croissance inférieure à 2,0 % en 2012.

Croissance du PIB réel<sup>1</sup>, au Québec et au Canada, de 1999 à 2011<sup>2</sup> (en %)



1. Au prix du marché, base 2002.

2. Pour les six premiers mois de 2011 en fonction de la période correspondante de l'année précédente.

Croissance réelle des principaux éléments du PIB, au Québec, en 2009, 2010 et 2011 et prévisions pour 2011 et 2012 (en %)<sup>1</sup>

|                                                   | 2009 | 2010 | 2011         | Prévisions                          |
|---------------------------------------------------|------|------|--------------|-------------------------------------|
|                                                   |      |      | Cumul 6 mois |                                     |
| PIB                                               | -0,7 | 2,9  | 1,5          | 2011: 1,5 à 2,1<br>2012: 1,7 à 2,1  |
| Consommation                                      | 0,8  | 3,7  | 2,1          | 2011: 1,6 à 1,8<br>2012: 1,8 à 2,0  |
| Investissements privés et publics                 | -4,8 | 9,0  | 7,8          | 2011: 5,6<br>2012: -1,2             |
| Dépenses publiques courantes en biens et services | 3,4  | 1,7  | 1,5          | 2011: 1,5 à 2,4<br>2012: 1,6 à 1,9  |
| Exportations                                      | -7,5 | 0,9  | -0,1         | 2011: -0,3 à 1,4<br>2012: 1,5 à 5,9 |
| Importations                                      | -6,8 | 6,3  | 4,1          | 2011: 3,0 à 4,2<br>2012: 1,4 à 4,1  |

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- Après avoir connu un solde déficitaire en 2010, le commerce extérieur continue de ralentir la croissance du PIB en 2011. Au premier semestre de 2011, la croissance des importations (+4,1 %) est supérieure à celle des exportations (-0,1 %) en raison de la vigueur du dollar canadien. Selon les analystes, les exportations vont croître faiblement, voire diminuer en 2011 et remonter en 2012, alors que les importations vont progresser en 2011 et 2012.

## Le dollar demeure vigoureux

- En 2010, le dollar canadien se situe à un taux proche de la parité avec le dollar américain (97,1 cents). Pour les neuf premiers mois de 2011, il dépasse la devise américaine, se situant à 102,6 cents, un sommet inégalé.
- Pour les neuf premiers mois de 2011 (+3,1 %), l'inflation est plus élevée qu'en 2010 (+1,2 %). L'inflation au début de l'année 2011 résulte surtout de la flambée des coûts de l'énergie provenant notamment de l'essence et du mazout. L'inflation devrait se maintenir en 2011 en raison des pressions des coûts de l'énergie. L'inflation se situe à 2,5 % au premier trimestre, à 3,2 % au deuxième trimestre et à 3,4 % au troisième trimestre 2011.
- Le taux des bons du Trésor à trois mois passe de 0,6 % en 2010 à 0,9 % pour les neuf premiers mois de 2011. Le taux tend à diminuer puisqu'il était à 1 % au premier trimestre 2011, alors qu'il se situe à 0,9 % au troisième trimestre.

### Indicateurs monétaires du Québec en 2010 et 2011 et prévisions pour 2011 et 2012

|                                                    | 2010 | 2011  |       |       | Prévisions                               |
|----------------------------------------------------|------|-------|-------|-------|------------------------------------------|
|                                                    |      | T1    | T2    | T3    |                                          |
| IPC <sup>1</sup> (en %)                            | 1,2  | 2,5   | 3,2   | 3,4   | 2011: 2,7 à 3,2<br>2012: 2,0 à 2,4       |
| Taux d'intérêt (en %, bons du Trésor à trois mois) | 0,6  | 1,0   | 1,0   | 0,9   | 2011: 0,9 à 1,1<br>2012: 0,8 à 2,2       |
| Taux de change (huard en cents américains)         | 97,1 | 101,4 | 103,4 | 102,1 | 2011: 97,5 à 101,0<br>2012: 95,0 à 105,3 |

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente (2002 = 100).

- Les analystes prévoient une inflation plus forte en 2011 qu'en 2012 et des taux d'intérêt en 2011 inférieurs à ceux prévus pour 2012. Le dollar devrait continuer à frôler la parité avec le dollar américain en 2011 comme en 2012.

## MARCHÉ DU TRAVAIL

### Croissance de l'emploi

- En 2010, l'emploi augmente de 1,7 % (+66 700), après un recul de 0,8 % en 2009. Tant l'emploi à temps partiel (+37 500; +5,2 %) que celui à temps plein (+29 200; +0,9 %) contribuent à cette hausse. Seul le secteur des services génère de nouveaux emplois (+83 500; +2,8 %), celui des biens accusant un recul (-16 800; -1,9 %) pour une deuxième année.
- La création nette d'emplois en 2010 profite plus aux hommes (+49 100) qu'aux femmes (+17 700). Les 55 ans et plus (+35 900) bénéficient d'une bonne part des emplois créés, les 15-24 ans et les 25-54 ans obtiennent respectivement 18 800 et 11 900 emplois.
- Le taux de chômage de 2010 se fixe à 8,0 %, soit une baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à celui de 2009; il est toutefois supérieur aux taux observés en 2008 et 2007 (7,2 %). C'est, d'ailleurs, la première fois depuis le début de la série chronologique où le taux de chômage canadien est à égalité avec celui du Québec.
- Le taux d'emploi de 2010 s'établit à 60,2 %, en hausse par rapport à 2009 (59,8 %). Quant au taux d'activité, il augmente légèrement et se fixe à 65,4 % en 2010 (65,3 % en 2009).

### Marché du travail au Québec en 2009, 2010 et 2011 et prévisions pour 2011 et 2012 (en %)

|                                | 2009 | 2010 | 2011         | Prévisions                         |
|--------------------------------|------|------|--------------|------------------------------------|
|                                |      |      | Cumul 9 mois |                                    |
| Emploi <sup>1</sup>            | -0,8 | 1,7  | 1,5          | 2011: 1,3 à 1,6<br>2012: 0,6 à 1,3 |
| Population active <sup>1</sup> | 0,5  | 1,2  | 1,0          | ..                                 |
| Taux de chômage                | 8,5  | 8,0  | 7,6          | 2011: 7,5 à 7,7<br>2012: 7,3 à 7,6 |
| Taux d'emploi                  | 59,8 | 60,2 | 60,4         | ..                                 |
| Taux d'activité                | 65,3 | 65,4 | 65,3         | ..                                 |

.. Donnée non disponible

1. Taux de croissance calculé par rapport à la même période de l'année précédente.

- L'emploi augmente de 1,5 % (+57 100) alors que le taux de chômage moyen s'établit à 7,6 % pour les neuf premiers mois de 2011. Pour l'ensemble de 2011, les analystes prévoient une croissance de l'emploi se situant entre 1,3 % et 1,6 %; le taux de chômage se fixerait entre 7,5 % et 7,7 %. Les analystes s'attendent à une légère décélération de la croissance de l'emploi en 2012 et à une baisse du taux de chômage.

### Croissance réelle négative pour tous les salariés syndiqués en 2011

- La croissance moyenne des échelles salariales de l'ensemble des salariés québécois syndiqués indique une perte de pouvoir d'achat de 1,4 % pour les deux premiers trimestres de 2011.
- Une croissance réelle négative est observée dans tous les secteurs analysés. Les pertes de pouvoir d'achat varient de 0,3 % dans le secteur municipal à 2,0 % dans l'administration québécoise.
- La forte croissance de l'IPC pour les six premiers mois de 2011 (2,9 %) explique en grande partie ces résultats.

### Croissance salariale en vigueur en 2011 pour les salariés syndiqués au Québec<sup>1</sup> (en %)

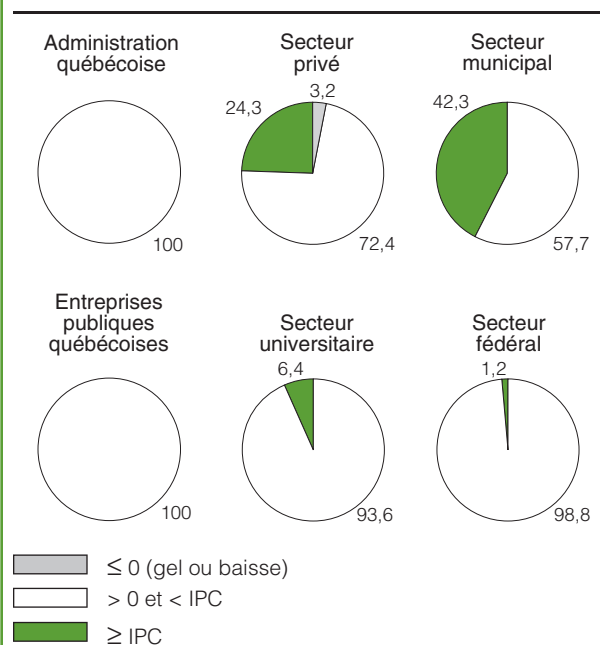
|                                           | Nominale         | Réelle            |
|-------------------------------------------|------------------|-------------------|
| Ensemble des salariés québécois syndiqués | 1,5              | -1,4              |
| Administration québécoise                 | 0,8              | -2,0              |
| Autres salariés québécois syndiqués       | 2,3              | -0,6              |
| Privé                                     | 2,4              | -0,5              |
| Municipal <sup>2</sup>                    | 2,6 <sup>3</sup> | -0,3 <sup>3</sup> |
| Entreprises publiques québécoises         | 2,1              | -0,8              |
| Universitaire                             | 2,0 <sup>3</sup> | -0,9 <sup>3</sup> |
| Fédéral <sup>2,4</sup>                    | 1,8              | -1,1              |

- Données préliminaires : deux premiers trimestres de 2011.
- Les secteurs municipal et fédéral comprennent les administrations et les entreprises publiques.
- Ces données reposent sur un nombre limité de salariés.
- Le taux de croissance salariale a été calculé à partir de trois sources : le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada en date du 2 novembre 2011, l'*Enquête sur la rémunération globale. Collecte 2011* de l'ISQ et la banque de conventions collectives du ministère du Travail du Québec.

### Très forte proportion d'augmentations salariales inférieure au taux d'inflation

- En 2011, les salariés syndiqués de l'administration québécoise et des entreprises publiques québécoises reçoivent des augmentations de leur structure salariale inférieures à la croissance de l'IPC; c'était aussi le cas en 2010 pour l'administration québécoise.
- Dans les autres secteurs, la proportion de salariés bénéficiant de ce type d'augmentation varie de 57,7 % dans le secteur municipal à 98,8 % dans le secteur fédéral.
- La proportion de salariés syndiqués recevant des augmentations de leur structure salariale égales ou supérieures à la croissance de l'IPC est très faible en 2011, sauf dans les secteurs privé et municipal. En 2010, la situation était différente puisque la proportion de salariés autre que ceux de l'administration québécoise obtenant ce niveau d'augmentation variait de 87,3 % à 100,0 %.
- À peine 1 % de l'ensemble des salariés syndiqués connaissent un gel ou une baisse de salaire; les salariés visés proviennent tous du secteur privé.

### Distribution des salariés syndiqués au Québec selon la croissance salariale en vigueur en 2011<sup>1</sup> (en %)



- Les données considérées sont celles incluses dans la banque de données au deuxième trimestre de 2011 (données préliminaires).

## Ententes dernièrement signées : taux similaire chez les autres salariés québécois

- ❑ Les dernières ententes signées donnent une indication de l'évolution salariale à venir. Les taux d'augmentation totaux pour l'administration québécoise ne sont pas inclus dans la banque de données du ministère du Travail. Par conséquent, l'analyse porte sur les salariés québécois syndiqués autres que ceux de l'administration québécoise.
- ❑ Chez les autres salariés québécois syndiqués, les ententes signées en 2011 octroient un taux annuel moyen de croissance similaire à celui de 2010 (2,4 % contre 2,3 %). Une hausse de la croissance est observée aussi dans les secteurs privé et municipal; le secteur universitaire et les entreprises publiques présentent un taux plus faible en 2011.
- ❑ Dans les ententes de 2011, 73,4 % de l'ensemble des autres salariés québécois syndiqués reçoivent une augmentation annuelle moyenne égale ou supérieure à 1,5 %. Cette proportion est moins élevée que celle notée en 2010 (94,1 %).

## Perspectives similaires pour 2011 et 2012

- ❑ Selon les perspectives salariales établies par l'Institut, les augmentations moyennes des échelles salariales projetées pour l'ensemble des salariés québécois (syndiqués et non syndiqués) sont de 1,6 % en 2011 et de 1,8 % en 2012.
- ❑ L'ensemble des salariés québécois syndiqués connaîtraient un taux de croissances de 1,5 % tant en 2011 qu'en 2012.
- ❑ Seul le secteur municipal affiche une perspective de croissance notablement différente pour 2011 et 2012; la croissance prévue pour 2011 est supérieure de 1,2 point de pourcentage à celle de 2012.
- ❑ Chez les salariés non syndiqués, les augmentations moyennes des échelles salariales (1,7 % pour 2011 et 2,0 % pour 2012) seraient plus élevées que celles des syndiqués pour ces deux années.
- ❑ Compte tenu des prévisions d'inflation, les salariés de tous les secteurs devraient connaître une croissance réelle négative en 2011. En 2012, une perte de pouvoir d'achat est attendue pour les non syndiqués et les syndiqués de l'administration québécoise, des entreprises publiques québécoises et du municipal, alors qu'un gain de pouvoir d'achat est prévu pour les salariés du secteur privé. Pour l'administration québécoise, la perspective salariale est calculée à partir des paramètres fixes d'augmentation des échelles salariales. En 2012, les paramètres d'augmentation liés à la croissance économique ne sont pas pris en compte.

### Perspectives salariales pour 2011 et 2012<sup>1</sup> (en %)

|                                              | 2011             | 2012 <sup>2</sup> |
|----------------------------------------------|------------------|-------------------|
| Ensemble des salariés québécois <sup>3</sup> | 1,6              | 1,8               |
| Syndiqués                                    | 1,5              | 1,5               |
| Administration québécoise                    | 0,8              | 1,0 <sup>4</sup>  |
| Privé                                        | 2,4              | 2,4               |
| Entreprises publiques québécoises            | 2,1              | 2,1               |
| Universitaire                                | 2,0 <sup>5</sup> | ...               |
| Municipal                                    | 2,6 <sup>5</sup> | 1,4 <sup>5</sup>  |
| Fédéral                                      | 1,8              | ... <sup>6</sup>  |
| Non-syndiqués                                | 1,5 à 2,0        | 1,7 à 2,3         |
| Croissance de l'IPC prévue                   | 3,0              | 2,2               |

1. Les perspectives salariales représentent des taux nominaux de croissance.
2. Les taux de représentativité de la moitié des secteurs sont inférieurs à 60 % en 2012.
3. Le taux de syndicalisation des assujettis pour les six premiers mois de 2011 est de 39,6 % (source : *Effectif syndicaux et assujettissement selon certaines caractéristiques* de Statistique Canada).
4. À partir de 2012, les augmentations dans l'administration québécoise sont constituées de paramètres fixe et variable. La perspective salariale a été calculée seulement à partir du paramètre fixe (1 % au 1<sup>er</sup> avril 2012).
5. Le taux de représentativité de ce secteur est inférieur à 60 %.
6. Les données ne permettent pas d'établir une perspective salariale dans ce secteur. Dans le secteur fédéral, la majorité des conventions collectives de l'administration fédérale viennent à échéance avant le 15 décembre 2012.

« L'Institut informe le public de l'état et de l'évolution comparés de la rémunération globale des salariés régis par une convention collective du gouvernement, des commissions scolaires, des collèges et des établissements d'une part et de la rémunération globale des autres salariés québécois de toute catégorie qu'il détermine d'autre part.

Il publie, au plus tard le 30 novembre de chaque année, un rapport de ses constatations. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998

Des statistiques sur le Québec d'hier et d'aujourd'hui  
pour le Québec de demain

Ce rapport présente les constats de l'ISQ sur la rémunération des salariés. Il contient les résultats détaillés de la comparaison des salaires, des avantages sociaux et de la rémunération globale des employés de l'administration québécoise avec ceux de l'ensemble des autres salariés québécois œuvrant dans les entreprises de 200 employés et plus. La comparaison est aussi effectuée avec différents secteurs du marché du travail : privé et « autre public » ainsi que les sous-secteurs de ce dernier (administrations municipale et fédérale, « entreprises publiques » et universitaire). Le point est également fait sur l'évolution des écarts salariaux et de rémunération globale de 2010 à 2011 ainsi que sur l'évolution des écarts salariaux sur une plus longue période, soit de 2007 à 2011.

Par ailleurs, le rapport contient les résultats relatifs aux tendances salariales pour l'administration québécoise et les divers secteurs de l'économie. Il s'agit de la croissance salariale, sur la base des augmentations des structures salariales, ainsi que des perspectives salariales de l'Institut pour 2011 et 2012. En toile de fond, les principaux indicateurs de l'environnement économique et du marché du travail sont fournis.

Avec l'information diffusée dans le cadre de ce rapport, les décideurs du Québec sont assurés de pouvoir compter sur des données facilitant leur prise de décision en matière de rémunération.

L'édition 2011 du rapport *Rémunération des salariés. État et évolution comparés* est téléchargeable sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec à l'adresse suivante :

[www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2011/RapRemune2011.pdf](http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/remuneration/pdf2011/RapRemune2011.pdf)

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
4<sup>e</sup> trimestre 2011  
ISBN 978-2-550-63531-4 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-63532-1 (PDF)

© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec

Pour tout renseignement concernant le contenu du rapport, s'adresser à :

Direction des statistiques du travail  
et de la rémunération  
Institut de la statistique du Québec  
1200, avenue McGill College, bureau 400  
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384  
Télécopieur : 514 876-1767

Site Web : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)

